

c. 13. 65. 191. 05, note

CX.

Noticeà l'intention de Monsieur le Conseiller fédéral PETITPIERRE.Présidence de la conférence diplomatique de la Croix-Rouge.

Il est de toute évidence que si vous acceptiez de présider la conférence, cela la situerait d'emblée sur un plan qui faciliterait à la fois la tâche de la Suisse comme puissance invitante et celle du Président du CICR. Votre présence démontrerait en effet à la fois l'importance que la Confédération attache à ce congrès et son désir d'épauler le Comité international.

En revanche, les inconvénients suivants pourraient résulter de cette solution :

- 1) Si, comme cela est à craindre, les pays de l'est ne viennent pas, la conférence aura un caractère occidental. Or, si l'URSS et ses satellites s'abstiennent, ce sera en raison de la méfiance que ces Etats témoignent au CICR d'une part et à la présence de l'Espagne d'autre part.
- 2) Si les Etats de l'est participent aux travaux, des discussions de nature politique concernant notamment l'Espagne surgiront très certainement. Il appartiendra au Président de maintenir un équilibre instable et de juguler les interventions passionnées.
- 3) Il est vraisemblable que la présence d'Israël provoquera, elle aussi, des incidents que le Président devra plus ou moins arbitrer.
- 4) La conférence ayant une base technique, il est probable que la plupart des délégations seront composées de spécialistes des questions de Croix-Rouge. Elle ne saurait donc être comparée aux grandes assises internationales telles que celles de la Société des Nations ou des Nations Unies, lesquelles sont toujours présidées par une personnalité de fonction et de rang égaux aux vôtres.
- 5) Il n'est pas absolument certain que l'entente se fasse sur les projets de convention. On peut donc se demander s'il serait opportun que vous attachiez votre nom à un échec ou demi-échec possibles.
- 6) La conférence durera sans doute deux mois. La présidence vous absorberait entièrement car, outre les travaux proprement dits, vous seriez obligé d'assister à toutes les manifestations qui s'y rattacheront, car les délégués mettent le plus grand prix à pouvoir approcher le Président dans chaque circonstance.

Berne, le 3 février 1949.

